Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 14/10/2024 et publié ou notifié le 14/10/2024

COMMUNE D'AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 11 octobre 2024

Date de la convocation: 01/10/2024

Membres en exercice: 11

L'an deux mille vingt-quatre et le onze octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents: 9

<u>Présents</u>: Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Marie-France MURAT, Sophie BOURROUX, Christian FRANÇOIS, Hervé MEUGNOT

Votants: 10

Représentés : Nicolas DÉZÉ représenté par Christian FRANCOIS

Pour : 10 Contre : 0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Aymeric FOURRIER

Secrétaire de séance : Sophie BOURROUX

Objet: Désignation d'un nouveau titulaire au SIVU - 2024 49

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la démission de Chantal BESANÇON adjointe et conseillère municipal en date du 31 juillet 2024.

Madame Chantal BESANÇON occupait le poste de titulaire au SIVU, il est nécessaire de désigner une nouvelle personne pour ce poste.

Mme Marie-France MURAT se propose d' honorer le poste de titulaire. M. Hervé MEUGNOT se propose d'honorer le poste de suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 10 pour, 0 contre et 0 abstention

- ACCEPTE que Mme Marie-France MURAT soit titulaire au SIVU.

- ACCEPTE que M. Hervé MEUGNOT soit suppléant au SIVU.

électre de seance

M MADUR

Dépôt SOUS PREFECTURE D'AVALLON Date de réception de l'AR: 14/10/2024 089-218900041-20241011-2024_49-DE